

Quand les conducteurs

Sécurité routière | Selon une étude inédite, Héraultais et Gardois s'autorisent



BILLET

par PHILIPPE PALAT

Écart de conduite

- « Eh, le 30, c'est quand tu veux le cligno. Ces Gardois, au volant, c'est une cata... »
- « Tu l'as vu ce 34... Il se croit à Montpellier ou quoi. À Nîmes, elle existe la priorité... »
Ainsi va la vie. Au volant, on est désagréable. Sectaire même. La faute, c'est toujours l'autre. Et, exquise jouissance, le département voisin en fait, la plupart du temps, les frais. N'empêche : au-delà de la boutade ethnologique et des rivalités territoriales, force est de constater qu'en voiture, nous les Méridionaux franchissons bien souvent la ligne jaune. Alcool, vitesse, téléphone, feu grillé, petit joint... tout nous semble permis. Le "pas vu pas pris" fonctionne à plein régime. On s'estime dans son droit. Pas question non plus de culpabiliser ni se s'imaginer un instant condamnable. Et pourtant les amendes sanctionnent ces écarts qui, chaque année, se traduisent par des statistiques de mortalité routière alarmantes. Et ce malgré les campagnes de prévention à répétition. C'est dire si, plutôt que de brander un imbécile code d'honneur, "30" et "34" devraient d'abord s'acheter une meilleure conduite.

PAROLES DE CONDUCTEURS

Voici quelques citations relevées dans l'étude.

● **ALCOOL (1)** « Je maintiens que si je bois deux verres je suis parfaitement nickel pour conduire. » Un natif du Gard.

● **ALCOOL (2)** « C'est acceptable, car sinon tu sors plus, tu invites plus personne chez toi, quand on fait une bouffe à la maison tu fais apéritif,



sans te beurrer la gueule, tu vas prendre deux verres de vin (...) C'est des lois de circonstances. » Un "natif" de l'Hérault sur le dépassement du taux légal.

● **DROGUE (1)**. « C'est un abus que certains font et continuent à faire; c'est la fête. Ça fait partie de la fête et souvent elle finit mal, la fête! » Un usager du Gard sur le cannabis.

● **DROGUE (2)** « Y'a vraiment (...) aucun sentiment de mise en danger. Consommer de la coke le samedi en pleine journée et prendre le volant : les gens n'auront pas l'impression d'avoir pris un truc qui altère leur perception. » Un usager du Gard. Un autre de l'Hérault : « Quelqu'un sous cocaïne, s'il se fait arrêter, tout ira bien. Il pourra continuer à conduire car y'a très peu de moyens pour le détecter. »

● **VITESSE** « (...) On arrive sur Nîmes sur la rocade-est; on sort de la 2x2 voies limitée à 90 km/h. Une grande descente. Y'a personne et c'est tout d'un coup limité à 70 (...) Non, c'est de l'abus de pouvoir. C'est pour ça qu'après on a du mal à respecter les limitations ailleurs. » Un conducteur du Gard.

L e juge dit ce qu'il veut; nous, on fait ce qu'on veut... » C'est l'irrésistible phrase récurrente de *l'Hiver*, l'un des spectacles majeurs de l'humoriste Daniel Villanova qui sait si bien croquer les petits travers des Languedociens, décrits comme rebelles. Le cliché vaut-il règle? Ce qui n'est qu'une caricature amusante des gens du Sud est au cœur d'une enquête inédite que nous dévoilons.

Gardois et Héraultais sont-ils des conducteurs à part? Les conclusions sont sans appel: les auteurs concluent qu'ils s'autorisent une plus grande permissivité comparative à un groupe témoin en Loire-Atlantique. Qu'ils soient « natifs » ou récemment installés dans la région. Première du genre en France, l'étude a été lancée par l'ex-préfet Claude Baland en 2012 pour comprendre le "microclimat" dans ces deux départements, où l'on ne compte plus les morts sur les routes. Résultat, un pavé de 265 pages rédigé sous la houlette d'une psychologue, Sandrine Gaymard - qui se refuse à tout commentaire -, interdit de diffusion jusqu'à ce jour. Par peur de renforcer les clichés sur les méridionaux? Psychologue sociale à Nîmes, Karine Weiss dit: « La taille des échantillons ne permet pas de conclure quoi que ce soit. Normalement, ce genre d'étude prépare le terrain à une enquête beaucoup plus grande avec au moins 50 personnes par groupe (natifs, récents...) » Le chef de la sécurité routière de l'Hérault en convient (ci-dessous) même si elle a été « utile ».

« On veut savoir si le comportement de ces conducteurs s'inscrit dans la culture locale ou si d'autres facteurs sont en jeu », avait annoncé en 2012 le préfet Baland, paniqué devant l'hécatombe cette année-là: 179 morts dans les deux départements réunis, soit 68 tués de plus par rapport à la moyenne nationale. Après avoir été directeur général de la police, Claude Baland est président du comité d'éthique de... Renault. Il regarde dans le rétroviseur: « On voulait faire progresser les gens sans les stigmatiser. On ne voulait pas rendre cette enquête publique pour ne pas que les gens se disent: "Bon, puisque c'est dans nos gènes, pas besoin de faire d'efforts", et que nos objectifs soient irréalisables. On voulait être diplomates... »

■ **L'enquête** a été menée de façon inédite selon la méthode des focus group (ci-dessous), croisant point de vue des usagers et des forces de l'ordre.

DOSSIER
OLIVIER SCHLAMA
oschlama@midilibre.com



Alcool, vitesse, permis: ce que dit l'étude

Les principaux points du diagnostic. **Drogues.** Pour les usagers natifs des deux départements, les auteurs disent avoir remarqué « un niveau de transgression plus élevé (...) dans une logique de "normalité et d'habitude" dans le Sud et notamment dans l'Hérault où les échanges portent sur différents types de stupéfiants ». Avec deux types d'arguments: « Ce n'est pas plus dangereux que l'alcool au volant et donc que cela devrait être accepté au même titre que l'alcool. » Le second argument « repose sur la comparaison avec la consommation de cocaïne dont les effets sur la conduite sont jugés plus graves alors que les risques de contrôles sont nuls par rapport au cannabis ».

L'alcool. Les natifs du Gard consultés « dressent un environnement très permissif » (...) Ceux de l'Hérault, eux, font, en plus, davantage « référence à l'alcool comme lien social », précise l'étude. Les Héraultais « font moins référence à des états de forte ébriété que les usagers du Gard, sauf à propos des jeunes. Mais ils font en revanche référence à des comportements irresponsables d'où se dégage le profil du conducteur qui se sent plus fort que les autres. »

Excès de vitesse. « L'opposition aux limitations, c'est-à-dire de les trouver injustifiées, n'est évoquée que par les conducteurs natifs du Gard et de l'Hérault », peut-on encore lire. « Les usagers du Sud discutent davantage la règle et semblent se caractériser par un rapport particulier à la vitesse. » Exemples: « À 130, je dors »; « le plus dur, c'est de ralentir, là il faut vraiment se faire violence. » Le non-respect des limitations est « quelque chose de normal ». Même son de cloche pour les usagers « récents »: « (...) La manière de traiter la question des limites injustifiées est beaucoup plus marquée dans le Gard. » Enfin, « les excès de vitesse ressortent davantage dans le Sud au niveau des pratiques des autres et notamment dans le Gard où l'on retrouve également, comme chez les natifs, l'idée d'un environnement plus agressif et la menace des autres sur sa conduite ». En gros, les autres sont toujours les responsables...

Rouler sans permis. « Cette pratique semble beaucoup plus légitime pour les natifs du Sud et les usagers récents de l'Hérault qui pointent davantage le caractère injustifié des retraits de points

(pour le téléphone, les petits excès de vitesse, pour un sens interdit pris en scooter). Ce sentiment peut s'expliquer par un niveau de transgression plus élevé dans le Sud qui rend ce type d'infractions bénignes aux yeux des automobilistes. » Mieux, les forces de l'ordre, dans le Sud, se montrent compréhensives des difficultés des usagers (durcissement des sanctions, manque d'inspecteurs du permis...) alors même qu'elles font référence à de multi-infractionnistes (permis jamais passés, stupés et alcool) et à des systèmes de fraudes organisés (société fantôme, fausse identité, etc.)! Les excuses avancées? Le travail, le retrait de points injustifié et le coût du permis.

Psychotropes, médicaments. Selon l'étude, « ce sont les usagers natifs du Gard qui évoquent le plus de conditions pour lesquelles il est acceptable de conduire avec des substances médicamenteuses ». Pour les Héraultais, c'est plus mesuré: « Les médicaments sont mis au même niveau que les stupéfiants. » Ils « s'accordent tous pour dire que ce n'est pas acceptable de conduire avec ce type de produit (...) Cela devrait être sanctionné au même titre que l'alcool et le cannabis. »

La clef, la prise de conscience

Réaction | « Pas question de stigmatiser les conducteurs. »

« Pas question de stigmatiser des conducteurs. Ni d'en conclure que l'on serait plus permissif dans le Sud. On voudrait que cette étude serve, que les conducteurs se reconnaissent dans les comportements dérogatoires qui y sont décrits et prennent conscience que le fautif, ce n'est pas toujours l'autre. »

Responsable de la sécurité routière au sein de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de l'Hérault, Vincent Montel résume l'esprit de cette étude basée sur les focus group, ou entretiens groupés, qui « libèrent la parole ». Chacun y dit certes ce qui est socialement admis (boire plus de deux verres d'alcool est interdit, par exemple). Mais dès lors qu'un participant s'autorise à dire ce qu'il a sur le cœur, les autres se mettent eux aus-



■ **Vincent Montel, de la sécurité routière** : « On voudrait que l'étude serve. » O. SC.

si à tenir des propos plus authentiques. « Ce qui est intéressant, c'est de savoir dans quelles conditions on ne respecte pas la règle », note Vincent Montel. Et ce, quelle que soit la raison invoquée: « ce n'est pas légitime; les autres font pareil... La sécurité routière travaille à amé-

liorer le comportement des conducteurs et les infrastructures. « Une règle n'est respectée que si elle est respectable. » Vincent Montel reprend l'idée-force de l'étude. « On a travaillé, depuis, à faire comprendre à tel maire que ce n'est pas forcément cohérent de limiter son entrée de ville à 50 km/h ou de placer un stop sur une voie principale. Cela dévalorise l'interdit qui n'est donc pas forcément respecté. »

« Sur un même axe, les gens ne comprennent pas les limitations de vitesse multiples. Avec le conseil départemental, on a pu les harmoniser sur Montpellier-La Grande-Motte, Montpellier-Palavas, à Lattes... », dit Philippe Lermine, son adjoint. Des actions ont été lancées, toujours à la suite de l'étude. Sur l'alcool au volant par exemple. Et bientôt sur les deux-roues.

Du téléphone à la ligne continue

« Il semble que, pour les usagers du Sud, le téléphone au volant soit quelque chose de beaucoup plus légitime en soi. Nous avons constaté beaucoup de postures et d'argumentations défensives, notamment dans le Gard: "sanction trop lourde", "ce n'est pas plus dangereux que manger, fumer, boire ou regarder la TV". » Cette posture est, toujours selon cette étude, « moins marquée dans l'Hérault ».

Pour ce qui concerne le franchissement des lignes blanches continues, « on observe plus de "conditionnalité" dans le Sud et notamment dans le Gard (...) associée à des pratiques très transgressives chez autrui ». En clair, les conducteurs gardois se trouvent beaucoup de raisons de ne pas respecter cette règle du Code de la route, notamment à cause de « véhicules lents ».